

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3187

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

942 280 686 RCS Annecy.

EL2B CONNECT.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 220000.00 EUR.

Adresse : 5, Rue De l'Industrie, 74000 Annecy.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 121000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Tous services administratifs combinés de bureau et notamment coworking et domiciliation d'entreprises, l'organisation de conférence et de séminaires. La distribution de produits alimentaires et de boissons sans alcool par le biais de matériels automatiques et connectés, la vente de composants et accessoires liés à ces produits alimentaires. La location et le négoce de ces matériels neufs et d'occasion. Toutes prestations de services liés autour de ces matériels..

Adresse : 5, Rue De l'Industrie, 74000 Annecy.

Précédent propriétaire : 851 673 350 RCS Annecy. **COCOON AT WORK.**

Date de commencement d'activité : 29 mai 2026.

Publication légale : Lefaucigny.fr du 11 juin 2026.

Oppositions : Pour la validité à l'adresse du fonds cédé et pour la correspondance au Cabinet CAP SAVOIE AVOCATS, 5 avenue Charles de Gaulle 73100 AIX LES BAINS.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 29/05/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de annecy le 03/06/2026, Dossier r 2026 00025885 réf 7404P01 2026 A 01029 Adresse de l'ancien propriétaire : 5 Rue de l'Industrie 74000 ANNECY. Adresse du nouveau propriétaire : 5 Rue de l'Industrie 74000 ANNECY. Cession d'un fonds de commerce de services administratifs combinés de bureau, toutes autres activités de soutien aux entreprises (incluant la location de bureaux et salles de réunion, avec services annexes et la domiciliation d'entreprise) Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..